

SNTRS



**CNRS-INRIA
INSERM-IRD
INED-INRETS-
INRP**

En bref...

SNTRS-CGT – 7, rue Guy Môquet, 94800 Villejuif - Tel : 01 49 58 35 85 - Télécopie : 01 49 58 35 33
Courrier électronique : sntrscgt@vjf.cnrs.fr - - Site web : <http://sntrscgt.vjf.cnrs.fr>

Numéro 247 du 14 décembre 2010

Communiqué du SNTRS-CGT

L'emploi va être sacrifié dans les EPST

Dès à présent, les fonctions « support » passent à la moulinette de la RGPP

Le SNTRS-CGT a été informé de menaces imminentes sur les emplois dans les EPST, notamment au CNRS, dans tous les secteurs qui ne sont pas du « cœur de métier » tant dans les délégations qu'au niveau des laboratoires. Il est de notre devoir de vous en informer.

L'Administration est en train de se donner les moyens de mutualiser, d'externaliser et de supprimer vos emplois, au nom de la réforme d'État, imposée par le gouvernement. Le 22 Octobre 2010, le premier ministre, François Fillon, a demandé à Pascal Aimé, inspecteur général de l'administration d'examiner « l'efficacité et l'efficience des fonctions support des organismes suivants : l'INRA, le CNRS, l'INSERM, l'INRIA et le CIRAD ». Nous entrons dans la première phase de déploiement de la RGPP (révision générale des politiques publiques) dans les organismes. L'inspection générale de l'administration de l'éducation nationale et de la recherche vient de lancer un audit afin de :

- de rationaliser et de faire des économies d'échelle
- de rechercher l'efficacité en se concentrant sur le cœur de métier (la recherche)
- de diminuer les dépenses publiques

Cet audit, comme la mise en place de nouvelles structures par le Grand Emprunt et les déclarations tonitruantes du conseiller scientifique de l'Élysée, Arnold Munnich, confirment la volonté du gouvernement de liquider les EPST.

Au CNRS, les Délégations Régionales sont mises à contribution, et les Délégués Régionaux doivent rendre leur copie le 7 Janvier 2011 à la Direction Générale des Ressources. Il leur appartient de faire remonter « la description de l'utilisation du potentiel en ressources humaines de l'établissement sur les principales fonctions supports ». Tout un programme ! Les cinq premières fonctions supports qui font l'objet d'un recensement complet de leurs activités sont la gestion des ressources humaines, la gestion financière, le système d'information, les achats et le patrimoine, à savoir les Bap J, E et G. En juin 2011, l'audit s'appliquera à l'information scientifique et technique, à la formation et à la valorisation.

A l'aide de tableaux, les services doivent extraire les ETP (équivalents temps pleins) correspondant à ces fonctions au sein des services des délégations régionales. Rien n'est laissé au hasard, les consignes sont précises comme la lame d'un scalpel. L'Administration centrale fournit une liste nominative des agents en Délégation avec le code de l'emploi associé. Les laboratoires ne perdent rien pour attendre, l'audit porte également sur trois laboratoires « tests » par Délégation. Là, pas de description des tâches détaillées, mais un recensement nominatif des agents est demandé sur les fonctions supports.

Nous assistons, à la préparation d'une restructuration au sein des établissements, qui conjuguera mutualisation, externalisation et suppressions des postes, tant en délégations que dans les laboratoires. Elle concernera dans un premier temps les :

- gestionnaires financiers et comptables, des Ressources Humaines
- informaticiens
- agents des services techniques & logistiques

Le transfert des fonctions support hors des organismes, privera ceux-ci de toute capacité à mettre en œuvre une politique scientifique cohérente. Cette réduction des emplois administratifs va accompagner la réduction de périmètre scientifique amorcée par le grand emprunt. Ces restructurations entraîneront des suppressions d'emplois et des mobilités forcées.

Le SNTRS CGT demande aux agents de tous les EPST de se mobiliser au sein des Délégations Régionales, services centraux et laboratoires, de multiplier les assemblées générales et les actions pour arrêter la casse des emplois d'appui à la recherche !

Le SNTRS CGT demande aux Directeurs des laboratoires, qui se sont mobilisés à plusieurs reprises depuis 2004, de prendre des positions fermes pour montrer leur soutien à leurs personnels et pour défendre les emplois indispensables au bon fonctionnement des activités de recherche.

Vous trouverez sur le site du SNTRS-CGT la lettre de François Fillon et le protocole de l'audit lancé par le CNRS.